



Prise de parole du 28 avril 2022 devant le ministère du travail.

Mesdames et Messieurs, chers amis, chers camarades,

Chaque année, près de trois millions de travailleurs meurent dans le monde en raison d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. En France, plus de mille accidents mortels du travail et de trajet sont recensés chaque année pour les seuls salariés du régime général.

La date du 28 avril a été choisie par l'OIT pour rappeler au monde l'enjeu de la santé et de la sécurité au travail, et l'importance de la prévention des risques professionnels.

Passer du global au national, c'est exiger qu'en France, **un travail législatif** conduise à inverser les politiques mortifères qui génèrent tant d'accidents et de maladies sur les lieux de travail.

Passer du global au local, **c'est rendre visibles plusieurs accidents mortels récents :**

- dans la société TAÏS à Bonneuil sur Marne dans l'activité de traitement des déchets ;
- dans la société Maintenance Industrie, pour le compte du CASVP à Paris 20^e dans le secteur du nettoyage ;
- dans la société Eiffage à St Denis sur un chantier du Grand Paris Express ;

et rendre visible un accident grave récent : dans la société Solideo à St Ouen sur le chantier du village olympique.

L'actualité judiciaire nous ramène aussi à des situations professionnelles qui ont engendré des morts, des blessés, des malades. Je veux parler du procès en cours de la catastrophe ferroviaire de Brétigny et du procès en appel des anciens dirigeants de France Télécom qui s'ouvre le 11 mai.

Aujourd'hui, nous voulons rendre visibles les AT-MP, agir contre les sous-déclarations, analyser pourquoi c'est pire en France qu'ailleurs dans l'UE, pointer la précarité, la vulnérabilité et la sous-traitance comme des phénomènes amplificateurs de risque, revendiquer le rétablissement des CHSCT.

La sécurité et la santé au travail sont de vrais enjeux de société. Les morts, les accidentés, les malades à cause des conditions du travail, sont des phénomènes de masse qui affectent profondément la société, sans que les pouvoirs publics ni la plupart des médias ne s'en émeuvent.

Nous sommes des travailleurs ; nous sommes des syndicalistes ; nous sommes des militants associatifs qualifiés sur les questions du travail ; nous sommes des lanceurs d'alerte.

Nous allons enchaîner plusieurs prises de parole courtes, que nous avons préparées dans un cadre de travail commun intersyndical et inter-associatif qui a vocation à perdurer et à s'élargir.

Et après ce rassemblement à proximité du ministère du travail, **nous vous donnons rendez-vous à 15H à la Bourse du travail, 29 Bd du Temple**, pour débattre autour du livre de Véronique Daubas-Letourneux (accidents du travail ; des morts et des blessés invisibles). **Puis nous débattons ensemble d'un Manifeste** qui permettra d'inviter toutes ces questions dans la campagne des législatives.

Aucun drame qui survient au travail n'est fatal ! Je laisse la parole à mes camarades qui vont développer plusieurs thèmes précis.